



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Madame Florence Parly,
ministre des Armées**

Discours de rentrée

Paris, le 16 septembre 2020

– Seul le prononcé fait foi –

Madame la ministre, chère Geneviève,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le chef d'état-major des armées,
Monsieur le délégué général pour l'armement,
Madame la secrétaire générale pour l'administration,
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs,
gendarmes et personnels civils de la défense,
Mesdames et Messieurs,

Les armées sont un des piliers de la résilience de notre pays.

C'est un principe auquel je crois profondément. Et je sais que pour vous aussi, il est au fondement de vos convictions. La crise sanitaire que nous avons traversé ne l'a pas ébranlé, au contraire, elle l'a renforcé.

Il y a quelques mois, en janvier, alors que nous étions réunis pour évoquer l'avenir, nous n'avions pas encore conscience du bouleversement qu'allaient subir nos vies. Mais il y a un principe immuable, partagé au sein de notre communauté de défense, dont chacun a conscience et que ce soir-là j'avais rappelé : la mission continue.

En tout temps et en tout lieu, pour les Français, la mission continue. Et cela impose donc de s'adapter. Ces derniers mois, alors que la Nation vivait des moments difficiles, et angoissants, nous avons été là, au plus près des Français, pour les aider à tenir, pour diffuser cet esprit de résilience.

Ces derniers mois, les armées ont été sur tous les fronts : avec leur service de santé, elles se sont mobilisées pour lutter contre la propagation de l'épidémie, pour rassurer les Français, et sauver des vies. Elles se sont engagés au Liban, dans le cadre de l'opération Amitié

décidée par le Président de la République en réponse aux explosions survenues début août.

Et elles ont continué d'accomplir leurs missions sur le territoire national ainsi que sur les théâtres d'opérations extérieures. La mission n'a jamais cessé. Et ce principe nous a été très durement rappelé à plusieurs reprises. J'aimerais donc que nous rendions hommage aux militaires morts pour la France en opérations, et à ceux qui ont péri à l'entraînement. Ils nous rappellent l'engagement de tous et de tous les instants de toutes celles et de tous ceux qui consacrent leur vie à la protection des Français.

Les directions et les services du ministère n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver des solutions, adapter les modes de travail, simplifier les démarches et venir en aide au gouvernement : je pense notamment à la direction générale de l'armement qui a consacré des milliers d'heures aux tests de performance des masques grand public que nous portons aujourd'hui.

Nos partenaires industriels se sont, eux aussi, adaptés et lorsque c'était possible, ont continué de travailler pour répondre aux besoins de nos forces.

La mission de contrôle parlementaire des députés et des sénateurs ne s'est pas interrompue, et c'est à cela je crois, que l'on reconnaît la vigueur et la qualité d'une démocratie.

Alors, je souhaite vivement remercier chacune et chacun d'entre vous. Grâce à vous, la mission n'a jamais cessé. Et je sais que dans les mois qui viennent, si la situation l'exigeait, nous ferions à nouveau bloc pour que la Nation reste debout.

*

Cette crise que nous traversons n'efface pas les tensions internationales. Au contraire, elle les exacerbe. Elle offre un prétexte pour justifier d'agissements injustifiables qui fragilisent toujours un peu plus l'ordre international fondé sur le droit auquel nous sommes tant attachés.

Le comportement de plusieurs puissances, avec des prétentions globales ou régionales, a atteint un niveau de désinhibition inédit. Les intimidations publiques, les démonstrations de force, les armes interdites et les insidieuses stratégies de désinformation sont employées sans complexe. A la recherche, certes toujours compliquée, d'une forme de coopération internationale, succède le primat de la compétition stratégique et le risque d'escalades non maîtrisées.

Cette crise a aussi mis en lumière notre exposition croissante aux risques dans les nouveaux espaces de conflits, je pense en particulier au cyber et à l'espace. La crise Covid n'a certes pas affecté la capacité de cyberdéfense du ministère mais le recours généralisé au télétravail a ouvert un véritable boulevard pour tous les hackers. De nombreuses institutions publiques et privées, y compris des hôpitaux qui étaient en première ligne dans la lutte contre la pandémie, ont été la cible de ces attaques cyber. Il nous faut donc être plus que jamais vigilants. Les investissements et recrutements dans la cyberdéfense seront donc poursuivis, conformément à la stratégie de cyberdéfense décidée par le Président de la République.

De la même façon que la crise sanitaire ne fait pas disparaître les menaces qui pèsent sur la France, elle n'a pas remis en cause notre détermination à mener les combats qui s'imposent pour la sécurité des Français. La lutte contre le terrorisme est, et reste une priorité, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. Au Sahel et au Levant, nous devons continuer ce combat avec nos partenaires locaux comme

avec l'ensemble de nos alliés qui sont présents dans la coalition internationale contre Daech.

Enfin, cette crise a aussi provoqué une prise de conscience collective : certaines de nos dépendances aux autres puissances internationales ont été cruellement ressenties. Obtenir de quoi protéger ses concitoyens s'est rapidement transformé en véritable compétition mondiale.

Pour autant, il ne s'agit pas d'une prise de conscience brutale et inattendue, en tous cas pas au ministère des Armées. Car, depuis plusieurs années, nous portons avec beaucoup de détermination l'ambition de notre autonomie stratégique.

*

Aujourd'hui, une telle ambition n'a de sens que si elle s'inscrit dans le projet européen : car bâtir notre autonomie stratégique, c'est bâtir l'Europe de la défense. Car nous savons que pour protéger nos citoyens, nous avons grand besoin d'Europe – et nous l'avons vu au plus fort de la crise sanitaire, les vies de plusieurs de nos concitoyens ont été sauvées grâce à la solidarité de nos voisins européens qui les ont accueillis. Donc bâtir notre autonomie stratégique, au fond cela signifie trois choses :

- **Tout d'abord, c'est être capable d'apprécier et de décider entre Européens. Comprendre le monde pour agir ensemble.** C'est ce que nous faisons dans le Détroit d'Ormuz avec l'opération Agénor, qui contribue au respect de la liberté de navigation dans cette zone. C'est également le sens de l'engagement des Européens au Sahel, à travers la mission EUTM comme dans la Task Force Takuba, dont l'opérationnalisation se poursuit en dépit de la crise politique au Mali.

C'est enfin l'ambition des efforts européens pour peser sur le règlement de la crise libyenne et plus largement pour restaurer la stabilité indispensable dans l'espace méditerranéen, aux portes de l'Europe.

Aussi, nous avons décidé de renforcer notre contribution à l'opération de l'Union européenne IRINI, en déployant la frégate Latouche-Tréville au cours des prochaines semaines. Il s'agit de faire respecter l'embargo sur les armes décidé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, condition essentielle d'une diminution des tensions et d'un processus politique vertueux en Libye.

- **Bâtir notre autonomie stratégique, c'est aussi avoir des matériels dont nous maîtrisons la technologie.** Car l'autonomie politique et opérationnelle est indissociable de l'autonomie technologique et industrielle. Le plan de relance prévoit 600 millions d'euros d'investissement pour relocaliser et sécuriser nos approvisionnements critiques.

- **Enfin, bâtir notre autonomie stratégique, c'est acquérir les capacités pour agir ensemble, et de préférence, acheter européen.** Et nous progressons. En 2019, 42% de nos exportations d'armement avaient pour destination des pays européens. C'est un chiffre absolument inédit. A cet égard, la récente annonce du Premier ministre grec d'acquérir 18 Rafale est une révolution car c'est la première fois qu'un pays européen exprime le souhait de se doter de Rafale. Quoiqu'en pensent certains, c'est un succès pour notre industrie aéronautique, c'est une excellente nouvelle pour les emplois français, c'est enfin la reconnaissance de la valeur des armées françaises. Et puis c'est aussi le renforcement des liens politiques et stratégiques.

Au cœur de la crise économique qu'a engendrée cette crise sanitaire, cette nouvelle vient redonner de la vigueur à notre industrie et prouve, j'en suis convaincue, que l'Europe de la défense peut jouer un rôle dans la relance économique de notre pays.

*

Pour faire face à ces défis immenses, d'une part un monde de plus en plus dangereux et d'autre part une économie à la peine, le ministère des Armées, cela ne vous surprendra pas, a un plan de bataille. Ce plan de bataille, vous le connaissez parfaitement bien, il se nomme « la loi de programmation militaire ».

C'est un plan de bataille qui n'a jamais changé de cap, c'est une volonté sans cesse renouvelée par le Président de la République, dont nous avons l'immense responsabilité, et l'immense honneur également, d'assurer la mise en œuvre.

Car cette loi de programmation militaire, qui couvre les années 2019-2025, et qui a été adoptée à une très large majorité par les parlementaires en 2018, c'est le plan de bataille de la remontée en puissance de nos armées. La remontée en puissance, ce n'est pas une figure de style, c'est du concret : pour les années 2018 à 2021, ce sont 18 milliards d'euros de plus pour les armées par rapport au niveau du budget de 2017. Et derrière les 295 milliards d'euros de la LPM, ce sont des investissements pour des programmes d'armement structurants et un renouvellement complet du matériel pour toujours garder l'avantage sur le terrain. Du Griffon au Suffren en passant par les MRTT, vous connaissez tous ces bijoux de technologie qui protègent mieux nos forces, qui les placent au premier rang des coalitions et les engagent dans une nouvelle dimension du combat : le combat connecté, collaboratif, exploitant tout le potentiel du numérique.

Bref, sans même attendre la LPM, depuis 2017, c'est, si je puis dire, plan de relance de tous les jours. Certains parmi vous ont pu exprimer des regrets, sur notamment l'absence d'équipements militaires dans le plan de relance du gouvernement présenté il y a quelques jours. A ceux-là, je voudrais dire plusieurs choses : nous avons un socle extrêmement solide qui s'appelle la LPM. 110 milliards d'euros injectés dans

l'économie entre 2019 et 2023 pour les équipements, les infrastructures, ainsi que le MCO : c'est l'équivalent en 5 ans d'un plan de relance pour les seules questions de défense. Et si nous nous projetons jusqu'en 2025, c'est 180 milliards d'euros qui seront consacrés à ces besoins. C'est un effort absolument colossal.

Par ailleurs, pour les secteurs les plus touchés par la crise, nous n'avons pas attendu le plan de relance pour agir : le plan de soutien aéronautique que j'ai présenté en juin concernait l'anticipation de commandes militaires qui étaient prévues par la LPM pour un montant de 600 millions d'euros. Ce sont donc près de 1 200 emplois, partout dans nos territoires, qui ont ainsi été préservés.

Ensuite, je rappelle que 20 milliards d'euros seront consacrés dans le plan de relance gouvernemental à la baisse des impôts de production : et je le dis, notre tissu industriel en bénéficiera, le ministère des Armées aussi.

Et par-dessus-tout, dans ce plan de relance, beaucoup reste à écrire : car de nombreux appels à projets vont être lancés, concernant la rénovation énergétique, l'hydrogène, les aides à l'innovation, les outils numériques, les projets industriels dans les territoires : c'est donc à vous, à nous, de nous mobiliser pour les remporter. Mon mot d'ordre est donc très simple : mobilisation. Et le ministère des Armées est à vos côtés pour préparer ces appels à projets, comme nous l'avons été depuis le début de la crise, grâce notamment à la Task force « sauvegarde de la BITD » que nous avons mise en place.

La loi de programmation militaire, c'est une stratégie disruptive pour innover sans cesse et anticiper. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre cible : investir 1 milliard d'euros par an pour l'innovation à compter de 2022. C'est donc 25% de plus que la LPM précédente. Le ministère poursuit ainsi son effort d'investissement en R&D de long terme afin de préparer les grands programmes d'armement. Mais cela naturellement ne suffit pas. Nous devons

poursuivre notre ouverture à l'innovation civile et à l'écosystème des startups et des PME, et saisir toutes ces opportunités d'intégration rapide de nouvelles technologies. Et c'est donc la mission que j'ai confiée à l'AID dès sa création.

La loi de programmation militaire, c'est également une volonté et des actes pour améliorer les conditions de vie et de travail de tous, des militaires et de leurs familles.

Nous avons fait déjà beaucoup : le confinement a montré à quel point le Plan Famille ou le programme Hébergement sont pertinents. Et je voudrais le redire ici, l'attention portée aux familles est au cœur des enjeux opérationnels de nos armées, tous les chefs militaires, du sergent au chef d'état-major des armées, le savent. Alors, il faut continuer d'avancer et j'ai demandé à ce que l'accompagnement professionnel des conjoints fasse l'objet de nouvelles mesures.

Agir pour le quotidien des militaires et de leurs familles, c'est aussi rétablir un fonctionnement normal de la solde. Nous y sommes parvenus grâce à l'engagement de tous les services du ministère. Après la Marine, c'est l'armée de terre qui a basculé sur Source Solde au cœur du confinement et en janvier 2021, l'ensemble des armées et des services sera définitivement sorti de Louvois. Alors, je vous le dis, il y a des réussites dont nous pouvons collectivement être très fiers.

Enfin, je souhaite que la nouvelle politique de rémunération des militaires soit enfin lancée. Cette réforme majeure est emblématique de la dynamique que je souhaite pour le ministère : elle symbolise la capacité de nos armées à se transformer et à simplifier, elle répond également à un besoin bien identifié par la LPM, celui de la prise en compte des enjeux actuels en matière de ressources humaines, et puis bien sûr celui de la préparation de l'émergence de nos nouveaux métiers.

La loi de programmation, c'est enfin un véritable plan de recrutement pour attirer les talents. En 2021, le ministère recrutera plus de 26 700 jeunes, dans des domaines extrêmement variés. Ce recrutement sera notamment ouvert pour 3 200 postes aux civils.

Notre ministère fait partie de ces piliers de la République et de l'Etat, qui vient au soutien des Français pour les protéger ou les aider, comme lors de l'opération Résilience, mais également dans ces temps difficiles pour l'insertion professionnelle, alors que les jeunes sont les premières victimes de cette crise. C'est donc une fierté de pouvoir offrir à des milliers d'entre eux la possibilité de trouver dans nos armées, non seulement un engagement, mais également une formation professionnelle qui, une fois venu le temps de quitter l'uniforme, servira l'économie toute entière.

Assurer ce lien entre les besoins de la nation et la vie de nos armées participe directement à la cohésion nationale dont nous avons collectivement tant besoin. Je crois profondément que les valeurs qui animent les milliers de jeunes Français qui entrent et sortent chaque année de nos rangs sont une chance pour le pays tout entier.

Alors partageons mieux ce souffle, partageons mieux notre confiance dans l'avenir, et ouvrons-nous davantage au rythme auquel bat le cœur de notre pays.

Je le redis ici, et vous ne serez pas surpris, nous avons besoin de diversité et de mixité, et je ne verse pas là dans le politiquement correct, car c'est tout simplement une nécessité opérationnelle : nous avons besoin de toutes les intelligences, de toutes les sensibilités pour bâtir des armées agiles et victorieuses. Nous en avons besoin aussi pour continuer d'emporter l'adhésion de tous les Français.

C'est pourquoi je souhaite de nouveau insister sur la nécessité d'ouvrir grand nos portes aux jeunes Françaises et jeunes Français de tous les horizons, dont les parcours sont originaux, parfois inattendus, mais qui

aspirent à servir notre pays. C'est ainsi qu'avec le chef d'état-major de l'armée de Terre, nous avons souhaité la création d'une troisième école réservée aux officiers sous-contrat au sein des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Il y a enfin une chose dont nous pouvons être très fiers au sein de nos armées, il s'agit de « l'escalier social » : chacun a sa chance, et peut, à force de travail et de volonté, monter pas à pas. Chacun est jugé et récompensé sur son mérite, ses compétences et son envie de progresser. C'est la promesse républicaine à l'œuvre.

*

La loi de programmation militaire 2019-2025 est, je vous le disais, notre plan de bataille, c'est aussi notre boussole. Et je tenais aujourd'hui à prendre le temps de détailler à nouveau tout ce qu'elle signifie et tout ce qu'elle porte en elle. Car nous sommes aujourd'hui dans une phase décisive de sa mise en œuvre et je crois profondément à une chose : une politique ne vaut que par la qualité de son exécution.

Je le dis avec d'autant plus d'humilité que ce succès est collectif et qu'il s'appuie sur des faits : la LPM est, pour l'heure, respectée à la lettre. C'est suffisamment rare pour être souligné. C'est la traduction d'une volonté politique forte, impulsée par le Président de la République, c'est aussi celle de la détermination des armées, des directions et services de se redonner les moyens de leurs missions, c'est l'œuvre des industriels qui s'attachent à respecter le calendrier des livraisons et c'est enfin le résultat d'un contrôle exigeant et constant des parlementaires.

Nous devons donc maintenant aller au bout, avec la même détermination et la même rigueur.

Certains chantiers et certaines livraisons ont pris du retard en raison de la crise sanitaire. C'est compréhensible. Mais ne doit pas nous décourager, au contraire, d'accélérer le rythme pour tenir le calendrier.

Je pense notamment aux infrastructures, un secteur qui a souffert de la crise sanitaire. C'est un des domaines où nous pourrions candidater pour les appels à projets du plan de relance concernant la rénovation énergétique.

Je pense aussi à la réforme de la conduite de nos systèmes d'informations et de communication. Nous devons nous donner les moyens de valoriser nos compétences, en nous organisant pour garantir la maîtrise des coûts, des délais, des performances. Nous devons également, pour davantage de cohérence, casser les frontières entre conception, maintien en condition opérationnelle, sécurité et exploitation de nos systèmes d'information, tout en nous ouvrant aux technologies qui ont déjà pris le pas dans le monde civil. Je pense en particulier au Cloud.

Nous avons aussi des efforts à faire pour continuer de simplifier les démarches des militaires, des agents et de leurs familles. Et de ce point de vue, le confinement a permis de belles innovations qu'il faut pérenniser.

Enfin, et je terminerai par là, il nous reste encore quelques chantiers à lancer.

Pour continuer de tirer les leçons de la crise sanitaire, je serai à Lyon début octobre pour présenter **la nouvelle feuille de route du Service de santé des Armées**. Il s'agit de préparer l'avenir du SSA en poursuivant la montée en puissance des effectifs et en renforçant la préparation opérationnelle qui nous permet de bénéficier d'une des meilleures « médecines » militaires, aussi bien à l'avant sur les théâtres, qu'au quotidien dans les forces.

Je présenterai aussi très prochainement la stratégie énergétique du ministère. Quand je dis très prochainement, c'est dans quelques jours. C'est une stratégie qui a été élaborée pour garantir la résilience de nos approvisionnements en énergie, à long terme et nous placer en acteur à part entière de la transition énergétique.

Dans toutes ces missions de préparation de notre avenir, je sais que je peux compter sur vous. Car en matière de transformation, vous avez accompli beaucoup. Et je voudrais féliciter tout particulièrement celles et ceux qui ont porté et mis en œuvre la réforme de la gouvernance des services de soutien au quotidien.

Simplifier, rendre à la fois plus efficace et plus lisible la gouvernance de nos soutiens en y associant directement les bénéficiaires de leurs services, c'est une œuvre considérable, qui parachève vingt ans d'évolution des soutiens au sein du ministère. C'est établir, au niveau central, des structures de cohérence et d'orientation stratégique, dans le même esprit qui nous a fait fournir aux commandants de bases de défense les leviers concrets de pilotage local de ces mêmes soutiens.

Toute cette entreprise de transformation n'est évidemment pas une fin en soi. Elle est au service des femmes et des hommes du ministère. Elle est la garantie de l'efficacité de nos armées.

Et c'est donc pourquoi je continuerai de veiller personnellement, jour après jour, à l'exécution de la loi de programmation militaire et des réformes lancées. Je l'ai déjà dit et je le dis encore, l'action publique meurt des promesses non-tenues. Alors, je vais vous assurer d'un principe simple : ce que j'ai promis sera fait, et fait jusqu'au bout.

Alors il est un peu frustrant de s'adresser à un auditoire à la fois clairsemé et masqué, parce qu'on ne peut pas totalement lire vos pensées, mais je crois pouvoir lire dans vos regards et je suis fier d'y déceler malgré tout votre détermination et votre envie de réussir.

Réussir, non pas pour vous, mais pour nous, pour notre ministère, pour nos armées. Pour la résilience de notre pays, et pour les Français qui chaque jour, nous font confiance.

Vive la République ! Vive la France !